

# OPTIMA RÉSONANCE

## UTI.Com

Équipement de Contrôle et de Signalisation



240 zones de détection collectives et/  
ou adressées,

Mise en sécurité intégrée en option,

Architecture mono coffret ou distribuée,

Exploitation locale ou déportée,

Ergonomie et Flexibilité.



**Chubb**  
United Technologies

UTI.Com peut être mis en oeuvre :

- De façon autonome ou sur le bus LonWorks® Réso.Lon,
- Dans une architecture mono coffret ou dans une architecture distribuée.

UTI.Com est compatible avec :

- Les gammes adressées I.Scan, I.Scan + et AD.
- Les gammes Collectives C.Scan, C.Scan +, DS2 et Image.
- La gamme Radio SG.Scan.

Réso.Lon permet de mettre en oeuvre :

- 30 centrales et
- 250 répéteurs Lon.Rep et terminaux déportés par Réso.Lon.

## LA DÉTECTION INCENDIE

UTI.Com met en œuvre jusqu'à 240 zones de détection adressées et/ou collectives permettant chacune de raccorder jusqu'à 32 détecteurs ou déclencheurs manuels.

Sa capacité totale est de 1024 adresses et 1024 points mis en œuvre sur 30 modules de 2 lignes adressées ou de 16 lignes collectives.

L'association avec plus de 150 détecteurs différents dans le cadre de la marque NF SSI permet de garantir :

- Une parfaite adaptation aux risques,
- Une évolution simple des installations.



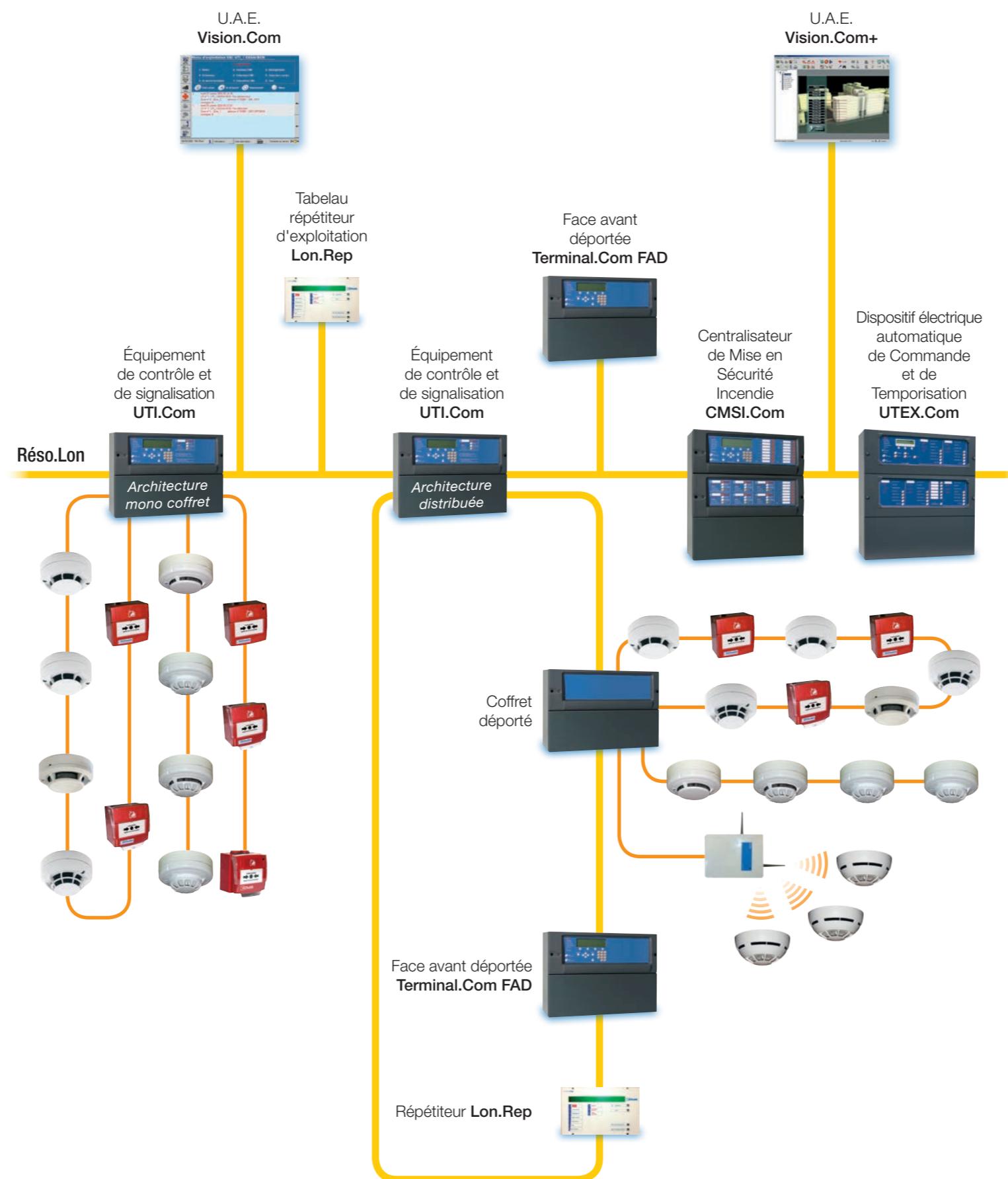
## L'ÉVACUATION ET LA MISE EN SÉCURITÉ

Selon les versions, UTI.Com gère directement :

- De 0 à 17 zones de diffusion d'alarme,
- 0, 2, 3 ou 7 fonctions de mise en sécurité, en garantissant l'indépendance fonctionnelle.

Des modes de raccordement innovants et de larges possibilités de paramétrage permettent de s'adapter de façon optimale aux différentes configurations.

L'association avec le centralisateur de mise en sécurité CMSI.Com permet d'apporter une réponse adaptée à la protection des sites les plus étendus.



UTI.Com est conçu pour simplifier au maximum l'exploitation avec un afficheur de 8 lignes de 40 caractères sur lequel :

- Des textes totalement configurables pour les zones et adresses permettent d'identifier simplement l'origine d'un feu ou d'un défaut,
- Des consignes automatiquement affichées en cas de feu ou d'un des principaux défauts permettent d'optimiser l'intervention.

17 opérateurs identifiables par un texte de 12 caractères peuvent exploiter la centrale de façon intuitive. Pour un niveau de sécurité élevé, toutes les opérations sont archivées.



## UNE EXPLOITATION LOCALE ET DÉPORTÉE

UTI.Com est exploité localement à partir de l'ensemble afficheur/boutons poussoir, il peut être également exploité à distance au travers de :

- Tableaux répétiteur d'exploitation RS.Rep, RS.Rep+ ou Lon.Rep,
- Faces avant déportées,
- Unités d'Aide à l'Exploitation.

Pour une exploitation optimisée les tableaux répétiteur d'exploitation Lon.Rep et les faces avant déportées peuvent être dédiés à un seul UTI.Com, ou toutes combinaison d'UTI.Com mis en œuvre sur le même réseau.



## FLEXIBILITÉ

Les performances d'UTI.Com résultent aussi d'une large flexibilité qui lui permet de s'adapter à toutes les configurations :

- Gamme d'alimentations,
- Gamme de coffrets et montage en baie,
- Gamme de modules intégrables.

De vastes possibilités de configuration sont également disponibles via l'outil Chubb Expert.



# OPTIMA RÉSONANCE

## UTI.Com

Équipement de Contrôle et de Signalisation



### UTI.Com existe en plusieurs versions de détection adressée et/ou conventionnelle :

**ECS** : jusqu'à 240 zones, sans zone de diffusion d'alarme ou fonction de mise en sécurité.

**ECS/UGA** : jusqu'à 240 zones, 17 zones de diffusion d'alarme et aucune fonction de mise en sécurité.

**ECS/CMSI** : jusqu'à 240 zones, 1 seule zone de diffusion d'alarme et 2, 3 ou 7 fonctions de mise en sécurité.



#### Équipement de base

- Relais Feu général : 1 contact RTC /2A/48 V
- Relais Dérangement général :  
1 contact RTC /2A/48 V  
(Commande à sécurité positive)
- Sortie répéteurs RS.Rep ou RS.Rep+
- Sortie imprimante

#### Zones de détection

- Jusqu'à 32 détecteurs par zone

#### Zone de diffusion d'alarme

- Courant de sortie : 500 mA pendant 5 minutes pour chacune des deux sorties de la zone directe

#### Fonctions de mise en sécurité

- Commande à émission permanente, à émission impulsionnelle, à émission impulsionnelle 2 minutes, à rupture, avec ou sans contrôle de position pour les versions 3 et 7 fonctions
- Commande à rupture et sans contrôle de position pour la version 2 fonctions

#### Relais configurables

- 1 RT 2A, 48 V par relais

#### Archivage

- 3 000 informations

#### Mise en oeuvre

- Coffret métallique :
  - CAB S (L x H x P) : 492 x 355 (8 U) x 162 mm
  - CAB M (L x H x P) : 492 x 533 (12 U) x 227 mm
  - CAB L (L x H x P) : 492 x 714 (16 U) x 280 mm
- Indice de protection : IP 30
- Montage en baie



Chubb France  
Parc Saint Christophe • 10 avenue de l'Entreprise • 95865 Cergy-Pontoise Cedex  
Capital Social 32 302 720 € • RCS Pontoise 702 000 522



[www.chubbsurveillance.com](http://www.chubbsurveillance.com)

**AVERTISSEMENT :** Soucieux de l'amélioration constante de nos produits qui doivent être mis en oeuvre en respectant les réglementations en vigueur, nous nous réservons le droit de modifier à tous moments les informations contenues dans ce document. Le non-respect ou la mauvaise utilisation des informations contenues dans ce document ne peut en aucun cas impliquer notre société. Dans la mesure où les textes, dessins et modèles, graphiques, base de données reproduits dans ce document seraient susceptibles de protection au titre de la propriété intellectuelle et dès lors que le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, au terme de l'article L122-5 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> a), d'une part, que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement des auteurs ou de leurs ayants droit ou ayant cause est illicite (article L122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.